

n° 38 octobre, novembre, décembre 2017

Gazette de Germigny L'évêque



«Oh! l'automne, l'automne a fait mourir l'été
Dans le brouillard s'en vont deux silhouettes grises»

Guillaume Apollinaire, «Alcools».



*Chères Germinoises, Chers Germinois,
Mes Chers Administrés,*

J'espère que pour chacun la rentrée s'est bien passée.

De notre côté, nous affrontons cette rentrée avec inquiétude face à la nouvelle diminution des dotations de l'état et à la suppression annoncée de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages car, même si le conseil municipal s'est toujours employé à ne pas augmenter les taux des impôts locaux et à garder une situation financière saine, c'est une possibilité de levier fiscal qui va disparaître. Ces mauvaises nouvelles s'accompagnent aussi de la suppression des contrats aidés pour lesquels les communes pouvaient bénéficier de subventions publiques.

Nous allons donc devoir intégrer ces nouveaux paramètres dans la gestion quotidienne de notre commune et dans le choix des travaux à réaliser.

En feuilletant la gazette, vous découvrirez nos derniers investissements.

Nous avons consacré un effort important à la rénovation et la mise en sécurité de nos bâtiments scolaires (reprise en sous-œuvre de l'école primaire et maternelle, sécurisation de la cour de l'école, transformation de l'ancienne cantine en centre de loisirs, création du local pour les enseignants, nettoyage des toitures, réfection des clôtures). Une demande de subvention va être présentée au titre de la DETR 2018 pour refaire l'ensemble des peintures de l'école. De même, nous réfléchissons à renforcer l'isolation thermique afin que le bâtiment soit mieux isolé (moins de perte de chaleur l'hiver et plus de fraîcheur l'été).

L'espace accueil de notre mairie a été réaménagée pour répondre à l'accessibilité handicapée. Je dois vous avouer que j'attends avec impatience la réalisation des peintures et du sol.

Après réflexion, pour des raisons de sécurité des usagers et afin de ne pas perdre la subvention obtenue d'un montant de 30 000 euros, nous avons décidé de réaliser les travaux de ravalement de la façade du clocher de l'église. Je remercie encore Monsieur le Président du Conseil départemental pour l'octroi de cette subvention.

Notre début de rentrée a aussi été contrarié par le nombre important d'objets et de déchets déversés sur les trottoirs de notre village lors du passage des encombrants.

La gestion des encombrants et des dépôts sauvages est devenue très problématique pour de nombreuses communes.

La surconsommation fait que les gens jettent beaucoup, même des objets non usagés alors que d'autres pourraient en faire un bon usage. La commune se propose de créer prochainement via son site internet une interface d'échange ou de dons entre germinois.

La collecte des déchets extra-ménagers est aussi plus sélective qu'avant. A plusieurs reprises, dans la gazette, nous avons informé sur les encombrants pouvant faire l'objet d'un retrait, les autres devant être déposés en déchetterie. Or, beaucoup ne procède à aucun tri, espérant qu'une bonne âme ou en dernier ressort la commune vienne retirer l'objet indésiré.

Je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement nos vaillants cantonniers qui ont mis plus de trois jours à débarrasser notre commune de tous ces déchets.

Ne souhaitant plus revivre ces épisodes, notre commune entend adopter le nouveau système de collecte mis en place par la communauté d'agglomération du pays de Meaux et déjà adopté par de nombreuses communes de la communauté. Le ramassage des encombrants se fera sur rendez-vous, ce qui évitera par la même occasion le dépôt d'encombrants par des gens extérieurs à notre village.

Nous vous informerons prochainement des modalités du ramassage mais vous pouvez dès à présent vous connecter sur le site de la CAPM pour prendre connaissance des conditions de collecte.

(<http://www.agglopaysdemeaux.fr/fr/environnement/dechets-menagers/collecte-des-dechets-extra-enagers>)

La propreté du village, c'est l'affaire de tous !

Je reste bien évidemment à votre entière disposition et vous donne rendez-vous le 16 novembre prochain, à partir de 19h, pour notre soirée beaujolais nouveau, à l'accent créole cette année.

Bien amicalement.

Aline MARIE - MELLARE

Sommaire

lettre du maire	2 à 3
mairie	4
infos utiles	5
état civil	6
travaux	7 à 9
fête village	0 et 11
associations	12 à 16
calendrier	17
patrimoine	18 et 19

Mairie

7, allée de l'Eglise
77910 Germigny-L'évêque
tel: 01 64 33 01 89
fax: 01 64 33 86 66



mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr

	<i>matin</i>	<i>après-midi</i>
<i>lundi</i>	XXX	16h à 18h30
<i>mardi</i>	XXX	XXX
<i>mercredi</i>	10h à 12h	XXX
<i>jeudi</i>	10h à 12h	XXX
<i>vendredi</i>	XXX	16h à 18h30
<i>samedi</i>	10h à 12h	XXX

Permanence du Maire

le mercredi et le samedi de 9h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de 9h à 13h

Dépôt des dossiers d'urbanisme

le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de 9h à 13h

**Notre mairie ne délivre plus les cartes d'identité.
RDV en mairie de Meaux ou de Lizy sur Ourcq pour obtenir
votre passeport biométrique ou votre carte d'identité.**

Dernière collecte des déchets verts jeudi 30 novembre 2017

Etat civil

Naissances :

MOUTAILLER Tess Maewen née le 25 aout 2017 à Meaux
KIEFFER Mathis Patrick Thierry né le 23 juillet 2017 à Meaux
POLINI Livia Domenica né le 22 juillet 2017 à Meaux
POSTEL Milo Raphaël né le 14 juillet 2017 à Meaux

Mariages :

VERDEILLES Jean-Claude et LABREVOIT Marie-Laure le 09 septembre 2017
LEROY Romain et FAZZIO Maude le 16 septembre 2017

Décès :

AUBRY Régine décédée le 19 juin 2017 à Germigny-l'Evêque
BLASUTTI Jean Marcellin décédé le 27 juillet 2017 à Meaux

Informations utiles

Bibliobus de la CAPM

Passage le mardi, tous les 15 jours, Place de la Palée de 16h à 18h

Objets perdus et trouvés s'adresser en mairie

Cantine scolaire

Tarif : 3,80€ le repas (annulation au plus tard le mercredi matin en mairie au 01 64 33 01 89. Il ne sera pas tenu compte des messages sur le répondeur)

Le mois écoulé est payable en Mairie avant le 10 du mois suivant

Accueil périscolaire

matin : **2,50 €** (forfait)

de 16h30 à 18h00 : **3,25 €** (avec goûter)

de 18h à 19h00 : **1,75 €**

(soit 5,00€ de 16h30 à 19h00)

Études surveillées

de 16h30 à 18h00 : **3,25 €**

si garderie de 18h à 19h après les études surveillées + **1,75€**

(réduction de 50% pour le 3^{ème} enfant et les suivants)

Centre de Loisirs

Les périodes de vacances

Journée complète : 18,80 € de 7h00 à 19h00

Forfait une semaine : 65 €

Les mercredis

7h à 19h avec repas : 18,80 €

7h00 à 12h00 sans repas : 8,50€ // 7h00 à 14h00 avec repas: 12.30€

12h00 à 19h00 avec repas : 12.30€ // 14h00 à 19h00 sans repas 8,50€

(réduction de 50% à partir du 3^{ème} enfant et les suivants)

Passeport biométrique et carte d'identité

Prendre RDV à la mairie de Meaux au 01 60 09 97 00 ou à la mairie de Lizy sur Ourcq au 01 60 01 70 35

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler 3939 ou vous connecter au site : www.service-public.fr

Assistante sociale

Permanence : Maison Départementale des Solidarités de Meaux

Mme Benoit 31 rue du Palais de Justice

Du mardi au vendredi de 9h à 11h tel : 01 64 36 42 69

SACPA

Assistance animaux, pour tous animaux errants : contacter la Mairie

Location de chapiteaux (réservé aux germinois)

Tarifs : chapiteaux (3m X 6m) : 95 € pour l'un et 180 € pour les deux - location de tables et de chaises possible s'adresser en Mairie.

Location de la salle des Fêtes

Pour les germinois : en semaine 1 jour : 300€, le week-end 500€ (caution de 1500€)

Pour les non germinois : en semaine 1 jour : 600€, le week-end 1000€ (caution de 1500€)

Possibilité service de nettoyage en option payante

Pacs en mairie: comment ça marche?

Depuis le 1er novembre 2017 les Pacs peuvent être enregistrés en mairie. C'est une réforme prévue par la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle: l'enregistrement des Pacs en mairie. Jusque-là, les pactes civils de solidarité qui n'étaient pas enregistrés par un notaire devaient l'être aux greffes des tribunaux d'instance.

Les futurs partenaires accomplissent désormais cette démarche soit auprès d'un officier d'état civil (notamment le maire et ses adjoints) de la commune où ils décident d'habiter ensemble "ou, en cas d'empêchement grave, comme une hospitalisation, "devant l'officier de l'état civil de la commune" où l'un d'eux habite (article 48 de la loi), soit auprès d'un notaire.

Les pièces demandées

Le couple doit fournir à l'officier d'état civil les documents suivants:

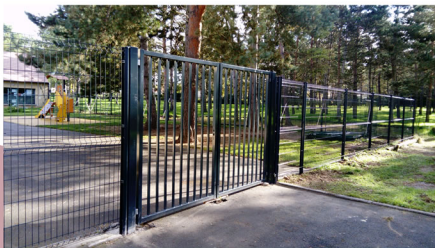
- la convention de Pacs (un document-type peut être utilisé);
 - la déclaration conjointe d'un Pacs et des attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune;
 - un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation);
 - une pièce d'identité en cours de validité (le document original et une photocopie).
- Les personnes divorcées doivent transmettre aussi le livret de famille correspondant à leur(s) ancienne(s) union(s) avec mention du divorce (le document original et une photocopie).

L'officier d'état civil ne garde aucune copie de la convention, restituée aux partenaires. Le pacte civil de solidarité figure en mention marginale sur l'acte de naissance des deux membres du couple.



Clôture de l'école de la Pinède

La commune a lancé une consultation pour la réalisation de la clôture de l'école de la Pinède avec le réhaussement à 2 mètres, mise en place de visiophone et de gâche électrique aux portails. Ceci pour sécuriser l'ensemble du périmètre du groupe scolaire. L'entreprise Site Equip effectue les travaux.

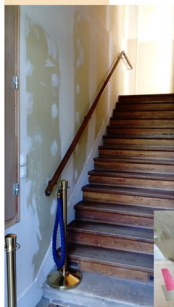


Aménagement intérieur de la mairie

Afin de répondre aux règles d'accessibilité PMR et aux obligations de l'ADAP (agenda d'accessibilité programmé), le rez de chaussée de la mairie a été réagencé: l'accès se fait désormais par la porte d'entrée située à droite afin qu'il n'y ait pas de marches pour l'accès au bâtiment et la création d'une banque d'accueil PMR.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise JOBIN (plaquiste) et l'entreprise TOURET (peinture). C'est aussi l'occasion de créer le bureau du Maire dans les normes d'accès PMR ; les murs ainsi que la porte sont isolés phoniquement pour garantir la confidentialité des entretiens.

Une touche de contemporain et la mise en valeur du patrimoine de notre mairie ont motivé les choix des couleurs des murs et du sol de l'accueil; les travaux s'achèveront d'ici la fin du mois de décembre.



Ravalement du clocher de l'Eglise

Afin d'assurer la sécurité des piétons contre les risques de chutes de pierres et entretenir comme il se doit le patrimoine communal, nous avons lancé une consultation pour le ravalement du cloche de l'Eglise Saint Barthelemy, pour un montant de 156 000€ subventionné à hauteur de 30 000€ par le département.

Nous espérons pouvoir inaugurer le nouveau clocher pour la fête du village 2018.



Centre de Loisirs du village

Du mobilier flambant neuf, un espace organisé avec rigueur et dans le respect de la sécurité des enfants, le nouveau Centre de Loisirs de la commune a ouvert ses portes pour les vacances de la Toussaint. Les enfants ont pu s'approprier cet espace en réalisant des décorations et une signalétique qu'ils ont appliquées sur les portes et les murs du centre.

Bravo aux artistes en herbes et aux animatrices!



Fête du village

Sous le signe des héros!!

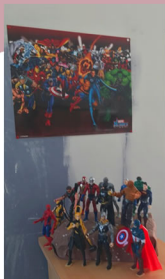
Ils étaient tous là : Superman, Wonderwoman, Spiderman.... sans oublier notre héros à nous Batgaston!



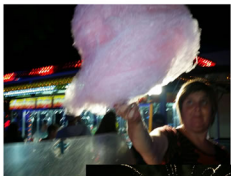
La fête s'est déroulée sur 3 jours et s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice! Nous avons accueilli un nouveau manège familial, la chenille, qui fut fort apprécié par les germinois petits et grands.

La paëlla du chef Michel, président de l'association Roule ma Boule, a été, cette année encore plébiscitée par les convives du repas.





Un grand merci à tous les participants avec une mention spéciale pour ceux qui se sont déguisés!!



Le mots des associations

Forum des associations.

Dimanche 3 septembre toutes les associations sportives et culturelles de notre commune sont venues présenter leurs activités aux germinois.

La salle des fêtes accueillait cette manifestation et tous, membres des bureaux des associations, adhérents, bénévoles et nouveaux arrivants sur la commune se sont retrouvés pour organiser leurs loisirs et activités de l'année!

Merci à tous pour cette belle journée.



Roule ma boule

Toute l'équipe de Roule ma boule vous remercie d'être venus nombreux pour le dernier concours de l'année 2017 avec pas moins de 14 équipes pour des rencontres chaleureuses et dans la bonne humeur.

Un énorme succès couronné par les désormais célèbres moules frites du Président. Nous vous donnons rendez-vous le 22 avril 2018 pour un nouveau concours et une belle journée ensemble en perspective.

A bientôt sur notre page Facebook. Le nouveau terrain de pétanque vous attend derrière la salle des fêtes et nous remercions la commune pour ce super terrain!



La Germinoise

La course nature, organisée par l'association le Comité des fêtes est devenue au fil des années une institution pour les coureurs de Seine et Marne.

Cette 7ème édition s'est déroulée sous un soleil timide.

L'ambiance fut chaleureuse et la journée une réussite grâce aux organisateurs, aux bénévoles et aux coureurs...Félicitons les tous pour leur engagement et leur endurance. A l'année prochaine!

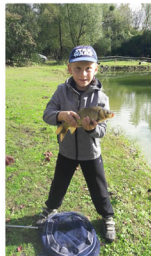


Club pêche

Un atelier pêche nature a été organisé par l'AAPPMA de Varreddes Germigny Congis. Ce fut une belle rentrée avec cette activité pour l'association.

C' est entre de fortes averses que les enfants ont pu s' exercer à la pratique de la pêche; les poissons bien présents leur ont réservés de belle surprises .

Pour nos prochaines activités: renseignement et inscriptions au 06 83 24 27 04



AMB

Comme les écoliers, c'est en septembre que les ANCIENNES MECANIKES EN BALLADE ont repris leurs activités.

Le samedi 16 septembre à la Caserne des Sapeurs-Pompiers de MEAUX où l'Amicale les attendait.

Notre entrée fut très remarquée avec 2 véhicules anciens de reconstitution : un camion DELAHAYE de 1925 et un B12 de 1922 avec à leur bord une équipe de choc plus vraie que nature habillée pour la circonstance avec la tenue réglementaire.

Un bel hommage à ces véhicules qui restent le symbole de notre patrimoine.



Brocante du judo club de Germigny

Une fois n'est pas coutume, et ce fut fort apprécié des brocanteurs amateurs et des visiteurs, la brocante organisée par le Judo Club de Germigny s'est déroulée sous un beau soleil. Les chineurs sont venus nombreux et gageons qu'ils ont trouvé les trésors qu'ils venaient chercher.



Côté Padel : Une première en Seine et Marne

Le club de Tennis et Padel de Germigny a organisé son premier tournoi homologué P100.

Le premier de Seine et Marne!

32 joueurs se sont affrontés en poule puis en phase finale. Philippe Cholet et Stéphane Petruz se sont imposés en battant Antoine et Olivier Gaulard au Super Tie-break

Cette manifestation a été un vrai succès, elle s'est déroulée sous la houlette de Jean-Pierre Blain, juge arbitre du tournoi qui a choyé comme à son habitude les participants. A noter l'excellent état d'esprit des participants.

Une seconde édition a eu lieu du 12 au 15 octobre qui a vu la victoire de Lova (enseignant du club et premier enseignant diplômé de padel de Seine et Marne) et Clément Bastien sur Kevin Fonseca et Slim Meskine.

Un premier stage a eu lieu durant les vacances de la Toussaint.

Si vous souhaitez découvrir le Padel, le sport qui monte, vous pouvez contacter le Président du club, Rodolphe Cascales au 07 83 12 91 51.

Le club propose des réservations à l'heure mais également des inscriptions à l'année, tout en mettant des raquettes à disposition pour les nouveaux.



Côté tennis

ça progresse! Le club compte des joueurs classés seconde série chez les hommes avec Alexis Faugere et les femmes maintenant avec la progression de Marine Artus Rosiak qui monte à 15, après avoir remporté le tournoi Meldois Belles de Match en performant à 3/6 6/3 6/0

Chez les jeunes, très belle progression de Louis Hebert qui monte 15/4, maintien de Pauline Pinquier à 15/4

Le réservoir de joueurs et joueuses classés est d'un peu plus de 50 personnes.

La «petite nouvelle» association de la commune Les Germinions

Présente au forum du 3 septembre dernier, la toute jeune association est née de la volonté de parents d'élèves de Germigny de créer du lien entre les familles des élèves en proposant différentes animations ou actions festives, culturelles et sportives en faveur des enfants scolarisés et ainsi participer au financement des projets pédagogiques de l'école de la Pinède de Germigny-L'évêque.
lesgerminions@sfr.fr



Deux animations ont déjà été proposées aux petits germinois et à leurs parents et elles ont connu un franc succès!

Vente de gâteaux et une chasse aux bonbons pour Halloween.



A la mairie aussi nous avons eu la surprise de visiteurs venus d'un monde de frissons



Calendrier des manifestations

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
16/11 /17	Soirée Beaujolais Nouveau	Municipalité	Salle des fêtes Allée des Noyers
19/11/17	Marché Campagnard	Municipalité	Place de la Palée
09/12/17	Arbre de Noël des enfants de la commune	Municipalité	Salle des fêtes Allée des Noyers
17/12/17	Marché Campagnard	Municipalité	Place de la Palée
17/12/17	Dégustation huitres et crustacés	Comité des fêtes	Salle Ruelle aux Loups
31/12/17	Soirée de la Saint Sylvestre	Comité des fêtes	Salle des fêtes Allée des Noyers
07/01/18	Vœux du Maire et Galette des Rois	Municipalité	Salle des fêtes Allée des Noyers
14/01/18	Repas des Aînés	Municipalité	Salle des fêtes Allée des Noyers

Centre de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les prochaines vacances scolaires du mardi 26 décembre au vendredi 29 décembre 2017.

Inscriptions auprès des animatrices du centre de loisirs.



Le patrimoine architectural seine et marnais épisode 6.

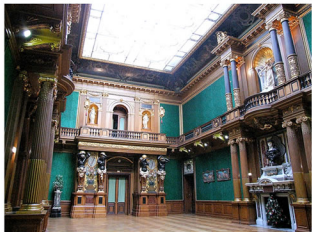
Le château de Ferrières



Le Château de Ferrières fut construit entre 1855 et 1859 par la branche française de l'illustre Famille Rothschild, afin d'asseoir sa suprématie financière. Il fut bâti par Joseph Paxton, célèbre botaniste et architecte britannique de l'époque. Il est, encore aujourd'hui, considéré comme le château français le plus luxueux du XIX^{ème} siècle, et son Parc est réputé pour être le plus beau jardin à l'anglaise de France.

Berceau de l'Art de Vivre à la Française et fort d'une longue tradition de fêtes et d'évènements, le Château de Ferrières reçut les personnages les plus illustres de son époque. Il fut également le lieu de la célèbre Entrevue de Ferrières, en 1870, entre Bismarck et Jules Favre, le Ministre des Affaires Etrangères de Napoléon III, qui aboutit à la perte de l'Alsace et la Lorraine.

Après une nouvelle occupation par les Allemands pendant la Seconde Guerre Mondiale, le Château resta inoccupé plusieurs années avant d'être rénové par les Rothschild, en vue de créer la Fondation Marie-Hélène et Guy de Rothschild. En 2013, il fut donné à la Mairie de Ferrières-en-Brie qui en confia l'exploitation au Groupe Accelis au travers d'un bail emphytéotique de 50 années.



Une école de la gastronomie

Le Château de Ferrières fut ensuite cédé à la Mairie de Ferrières-en-Brie, avant d'être confié en 2013 à la société LE CHATEAU afin d'y développer L'Ecole Ferrières, école de l'Excellence à la Française, enseignant l'hôtellerie, la gastronomie et le luxe.



Ateliers cuisine, pâtisserie et œnologie pour les épicuriens

Fins gourmets ou simples curieux, laissez-vous tenter par une escapade gourmande et ludique au sein des Ateliers Ferrières dans un lieu prestigieux. Vous serez accueillis et encadrés par des chefs et des sommeliers passionnés maîtrisant leur Art à la perfection.

Petits ou grands, venez éveiller vos papilles et enrichir vos connaissances autour d'ateliers cuisine, pâtisserie et œnologie, conviviaux et hors du temps.

Renseignements pratiques:

LE CHATEAU DE FERRIERES
Rue du Château,
77164 Ferrières-en-Brie
Tel: 01 81 16 27 78



*R*esponsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

*C*onception et réalisation : Commission communication

*R*édaction : Céline Mariot, Florence Scipion, Philippe Helm

*T*irage : 590 exemplaires



*P*our vous informer:

www.germignyleveque.fr

*P*our nous suivre, la page facebook :

<https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque>

*P*our nous écrire:

mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr



*P*our lire les QR code ou flash code, téléchargez une application gratuite sur votre mobile comme par exemple <http://www.flashcode.fr/>